

*SITL : la Région donne 200 000 € ...*

*Et pourquoi pas les syndicats ?*

Cette société, mise en redressement judiciaire en janvier, n'est plus en mesure de payer son personnel et a sollicité la **Région à hauteur de 200 000 €** pour lui permettre de payer ses employés jusqu'à une éventuelle reprise.

Il semble en effet judicieux d'apporter une aide à cette entreprise afin de lui permettre de se maintenir en activité.

**Cependant pourquoi faut-il que ce soit la Région qui apporte cet argent supplémentaire alors qu'elle a donné 8 275 000 € en 2013 à des organismes divers** justement pour la « mutation et sécurisation de l'emploi » et qu'elle vient **encore de distribuer 1 050 000 €** à des syndicats dans le cadre du FRAU (Fonds Régional d'Actions d'Urgences) ?

**Et non les organismes bénéficiaires de ces largesses qui ne disent jamais ce qu'ils font de l'argent reçu et dont c'est en principe la mission ?**